



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Poitiers le 21 mars 2023

**COMMISSION DÉPARTEMENTALE
D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DE LA VIENNE**

Le lundi 20 mars 2023, la commission départementale d'aménagement commercial de la Vienne a statué sur le projet suivant :

- création d'un commerce alimentaire à enseigne Grand Frais sur la commune de BIARD d'une surface de vente de 948,1 m², projet présenté par la SCI JRM représentée par Monsieur Jérôme LESBLEIZ, dont le siège social est situé 1 rue Benjamin Franklin 85 000 LA ROCHE SUR YON

Avis défavorable (5 défavorables, 1 favorable et 4 abstentions).